

## CARGOS ALGÉRIENS

Jules NARBONNE (1862-1939), président

Patron de la minoterie Narbonne, d'Hussein-Dey,  
administrateur de sociétés. Voir [encadré](#).

« En reprenant la Cie Lefèvre-Lalande & Cie, qui avait une flotte de 11.000 tonnes, M. Narbonne a créé la société des Cargos Algériens, qui possède actuellement une flotte de 22.000 tonnes et assure un service régulier entre les ports de l'Afrique du Nord et Rouen » (Dossier de Légion d'honneur, 1928).

S.A., 12 avril 1926 p. 25 ans.

L'Algérie industrielle  
Condominium céréaliste d'Algérie  
(*Le Sémaphore algérien*, 5 octobre 1923)

On dit que la [Société algérienne de meunerie](#) et la Société des Cargos algériens seraient sur le point de former un consortium d'achat de transport et de vente des céréales d'Algérie.

La Société algérienne de meunerie, sans monopoliser le commerce des grains de notre colonie, est le plus puissant organisme commercial du genre, tant par l'importance quasi-illimitée des capitaux dont il pourrait disposer en cas de besoin, que par la situation prépondérante que ses administrateurs et ses agents occupent depuis longtemps sur les divers marchés de la production.

La Société des cargos algériens, de création relativement récente, dont le siège social est à Dunkerque, aurait, paraît-il, de sérieux soutiens au Parlement et dans la haute finance.

Il est à souhaiter que ce condominium, s'il se forme réellement, puisse venir au secours des producteurs de céréales d'Algérie en leur apportant des concours financiers et commerciaux susceptibles de donner à l'agriculture un peu de sécurité dans la mesure où les événements météorologiques et la spéculation mondiale le permettront.

---

UNE GRANDE FÊTE DE L'INDUSTRIE ALGÉRIENNE

---

M. Narbonne,

président du conseil d'administration de la Société des Cargos algériens,  
a reçu, hier, l'hommage des industriels algérois à l'occasion de sa nomination dans  
l'ordre de la Légion d'honneur  
par R. DZIM  
(*L'Écho d'Alger*, 17 octobre 1926)

Ce fut, hier, dans le cadre splendide de l'Hôtel Oriental, une très belle manifestation de solidarité cordiale et de sympathie affectueuse que celle qui groupait, autour de M. Narbonne, président du conseil d'administration de la Société des Cargos algériens, l'élite du commerce d'Algérie.

On fêtait la nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur de ce vieil Algérois dont la vie, toute de labeur, a assuré, autour de son industrie, l'existence et le bien-être de nombreuses familles, concourant avec lui au développement de la colonie.

Repas succulent, chère exquise, vins de choix, servis impeccablement par le personnel de l'Hôtel Oriental que dirige si brillamment M. Tallandier, devaient mettre les convives en joie.

Mais la cordialité, l'intimité plutôt de cette réunion, prouvaient assez avec quel plaisir chacun des convives fêtait la Légion d'honneur de M. Narbonne.

M. Narbonne avait à sa droite M. Jean Duroux et à sa gauche M. Coudray père. En face de lui avaient pris place le sénateur Duroux, auprès de qui étaient MM. Chini, président du tribunal de commerce, et Tarding, vice-président de la chambre de commerce, président du Syndicat commercial.

Autour d'eux, MM. Rouzaud, directeur des Chemins de fer algériens de l'État ; Routaboule [Denys Routaboul (sans e final)], directeur de la Banque de l'Algérie ; Borgeaud, Duchêne, Saliba, Costedoat, Delbays, Auriacombe, Brissonnet, Ricci, Perrier, secrétaire général de la *Dépêche algérienne* ; Lefebvre, Altairac, R. Solal, Torrès, Francis et Léon Mohring, Berlureau, rédacteur en chef de *L'Écho d'Alger* ; Salor, administrateur de l'Algérie ; André Coudray. Delrieu, René et Paul Trottier ; Scotti, agent à Cherchell de la Société des Cargos algériens ; Luccioni, maire d'Hussein-Dey ; Édouard et Gilbert Solal, Lusardy, Maurice Pasquier, Houbé, Deudon, Chapelière Delpech, Cognard, de Graaff, Louis Narbonne, Louis Delbays, Trottier fils, Noailly, Boutrier, Holtz, Pujol, Roger Narbonne, Clavery, Monachon.

Le repas fut, on s'en doute, fort gai. Au champagne, M. Narbonne tint à remercier ses hôtes de leur présence et de la sympathie qu'ils témoignent à la Société des Cargos algériens.

Il rappela les [début](#)s difficiles de cette compagnie, créée au moment où l'armement maritime subissait la crise du fret et du change. Et cependant, les difficultés ont été surmontées. A ses collaborateurs et aux amis de la société, [MM. Lefebvre, Coudray père et fils](#), M. Narbonne rend un hommage ému.

Délégué par le grand chancelier de la Légion d'honneur, M. Coudray père épingla, ensuite à la boutonnière de M. Narbonne, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

— Ce souvenir, ajouta-t-il, vous est offert par les membres du conseil d'administration, que vous présidez avec autant d'aménité et de sage prudence que d'éminente compétence.

[M. Lefebvre, directeur de la Société à Dunkerque](#), en félicitant M. Narbonne au nom du conseil d'administration des Cargos algériens, rappelle que cette compagnie, qui possède actuellement [24.000 tonnes représentées par six navires](#), est la seule qui ait résisté à la tourmente.

C'est au nom des agents de la côte et du personnel des Cargos algériens que M. André Coudray congratule le nouveau décoré.

Puis, c'est M. Rouzaud qui, rappelant des souvenirs de jeunesse, évoque l'époque où, camarade de régiment de M. Narbonne, il pouvait constater que le cœur de celui-ci était le meilleur parmi les meilleurs.

M. Tarting, président du Syndicat commercial, dont M. Narbonne préside le groupe, évoque la décoration récente de M. Crochard et tient à faire remarquer que si le commerce algérois et le département a la part qui lui revient dans les distinctions accordées, c'est à nos parlementaires et notamment à M. Duroux qu'on le doit.

C'est au nom d'une vieille amitié, puisqu'elle a plus de quarante ans, que M. Deicke adresse à M. Narbonne ses félicitations affectueuses.

Vieille amitié, aussi, que celle manifestée par M. Luccioni, maire d'Hussein-Dey, félicitant m M. Narbonne au nom de sa commune et de ses concitoyens.

M. Duroux avait tenu à s'associer personnellement aux marques d'amitié données à M. Narbonne.

— Vous ne vous en étonnerez pas, dit-il à celui-ci, quand j'aurai rappelé que les premiers exemples de mon existence commerciale, je vous les dois.

Et il rend un hommage très applaudi aux qualités de méthode, de réflexion, de pondération, de labeur assidu qui ont fait la vie de M. Narbonne, vie trop modeste pour un de ces hommes qui peuvent être fiers d'avoir fait un petit morceau de l'Algérie, de ces hommes à qui la France doit toute sa reconnaissance car si l'Algérie est ce qu'elle est, c'est qu'elle a été faite par les Algériens et pas par d'autres.

Certes, des capitaux français sont venus ici, mais beaucoup ont été engloutis en pures expériences.

L'Administration, quand elle, a pu faire quelque chose, a eu droit à des hommages, mais elle n'a pu rien réussir qu'en s'appuyant sur la valeur, le travail, la patience, la ténacité des Algériens.

C'est des efforts de tous les jours de ceux qui ont su se discipliner, se priver, consacrer à l'œuvre commune leur labeur et leurs économies qu'est née l'Algérie, qu'elle a pu acquérir la forte personnalité morale qu'elle revendique aujourd'hui, puisqu'elle a su fixer à ce sol des éléments divers d'origine, qui, toujours attachés à la métropole, considèrent l'Algérie comme leur petite Patrie.

Parlant de la Société des Cargos algériens :

— Vous avez su tenir le coup devant les autres compagnies, dit M. Duroux, [vous avez ainsi résisté au monopole de fait succédant au monopole de pavillon](#). Vous avez lutté contre le péage imposé entre la France et ses colonies, et en cela, vous avez bien mérité de l'Algérie et de la France.

Je suis, avec mes collègues au Parlement, Fiori et Mallarmé, heureux d'avoir pu faire décorer un de ces Algériens qui ont contribué à faire l'Algérie.

Quelques instants après les discours, le café était servi sur la terrasse fleurie et si pittoresque de l'Hôtel Oriental.

Le banquet se termina par d'aimables causeries au cours desquelles chacun renouvela, à M. Narbonne, ses félicitations.

---

#### CARGOS ALGÉRIENS

S.A. au capital de 0,8 MF.

Siège social : Alger, 20, r. de la Liberté

Registre du commerce : Alger, n° 15.795

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 94)*

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 8 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 1 action

NARBONNE (Jules), à Hussein-Dey, près d'Alger ;

MOHRING (Frédéric), 2, r. d'Amourah, Alger ;

COUDRAY (André), 10, r. Michelet, Alger ;

SCOTTO (Dominique), à Cherchell (département d'Alger) ;  
SALIBA (Georges), villa Neljima, El Biar, Alger ;  
ALTAIRAC (Georges), 108, r. Michelet, Alger ;  
SOLAL (Rodolphe), à Hussein-Dey.

Commissaire aux comptes  
MONACHON, à Hussein-Dey.

Société constituée le 12 avril 1926 p. une durée de 25 ans.

Capital social. — 0,8 MF en 800 act. de 1.000 fr.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale, 6 % aux act. ; sur l'excédent, il sera ensuite prélevé les sommes que pourra fixer chaque année l'ass. gén. sur la proposition du conseil d'adm. p. constituer tous fonds de réserve extraordinaire de prévoyance. Le solde sera réparti entre toutes les act. sans distinction.

---

La mise en service du « Djurdjura »  
(*Le Courrier maritime nord-africain*, 30 mai 1927)

Ce matin est arrivé dans notre port le « Djurdjura », de la Société des Cargos algériens, qui accomplit, pour la première fois, la traversée Dunkerque-Alger. Ce navire, d'environ 6.000 tonnes de portée en lourd, assurera les relations entre le Nord de la France et l'Algérie.

#### LES CARACTÉRISTIQUES

Ex « Penrith Castle », ce navire, nouvellement acquis par la Société des Cargos algériens, a été construit en 1922. Il a une longueur de 105 mètres, une largeur de 15 mètres et un tirant d'eau de 21 pieds 7. Son tonnage brut de 3.460 tonnes, et net de 2.122 tonnes, lui permet une portée en lourd de 5.803 tonnes ; il possède une machine de 1.800 chevaux et une vitesse de 11 nœuds.

#### LES CALES

Formant cinq grands compartiments, les cales sont disposées pour recevoir non seulement les demi-muids de vin, mais encore toutes marchandises, y compris les céréales, fers et autres. Leur étendue est si grande que 6.500 fûts peuvent aisément y être engouffrés. On devine l'important trafic de vins auquel cette belle unité pourra se livrer.

Au-dessus de ces chambres énormes fonctionne un matériel de chargement et de déchargement tout à fait moderne, soit ordinaire, soit extraordinaire. Une « bigue » de 25 tonnes existe, en effet, sur la partie avant du navire et peut permettre la prise en charge de wagons et de locomotives, lesquels, vu l'étendue du pont, doivent y être placés sans gêne, les treuils et autres organes étant montés sur les gaillards, château et dunette du navire. Et cela, on le devine, apporte à l'ensemble du travail de notables commodités.

#### LE CONFORT A BORD

Si les ingénieurs qui ont construit le « Djurdjura » ont procédé avec méthode à d'excellentes et remarquables dispositions pour la répartition des engins et des marchandises à bord, ils ont pris soin également d'aménager convenablement les cabines du personnel et la partie réservée aux appartements de l'état-major et des passagers, car le bâtiment possède un certain nombre de cabines, permettant l'embarquement d'une dizaine de personnes, le cas échéant.

Ces cabines, qui sont installées avec le confort que l'on devine, font partie du « château » sur lequel se dressent deux passerelles superposées d'où les officiers exercent une facile surveillance des opérations.

Le salon est spacieux et inondé de lumière.

De la chambre du capitaine, on accède directement à la chambre de veille, où se trouve fixée une « planche témoin » assurant que tous les feux fonctionnent à bord.

L'ingéniosité qui préside dans les dispositions du navire, se retrouve d'ailleurs encore dans la passerelle des officiers, au gouvernail, où ce dernier organe est mis en action par un « télé » moteur.

En cas d'arrêt de ce service, l'appareil est mu aussitôt par la vapeur, à laquelle peut se substituer encore le fonctionnement à bras.

Mentionnons aussi un poste de T.S.F. muni des appareils les plus perfectionnés, possédant des émetteurs à grands et petite distance.

Et sur le navire, 5 officiers et 30 hommes suffisent pour assurer la marche parfaite de cette merveilleuse unité, dont le service de sauvetage est encore assuré par quatre baleinières pouvant contenir chacune 30 hommes.

---

Trafic Rouen-Algérie  
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 18 juin 1927)

Ces jours derniers arrivait dans le port d'Alger le vapeur français *Djurdjura*, récemment acquis par la Société « Les Cargos algériens », pour les besoins des relations sans cesse croissantes que les ports algériens entretiennent avec le port de Rouen.

À l'occasion de la première arrivée de cette unité à Alger, qui va être son port d'attache, le président et le conseil d'administration ont réuni à bord les chargeurs et amis de ce jeune armement algérien dont l'activité s'est, depuis plusieurs années déjà, manifestée par ses autres vapeurs : *Madali*, *Menhir-Braz*, *Mitidja*, *Moghreb*, *Acsa*, *Césarée* et *Carthenée*.

M. Narbonne, président du conseil d'administration, faisait les honneurs du bord, assisté de MM. Mohring, Saliba, Lucien Borgeaud, Lefebvre, Coudray et du capitaine Lallemand, commandant le bateau.

.....

---

AVIS DE DÉCÈS  
(*L'Écho d'Alger*, 3 juillet 1939)

Le vice-président, l'administrateur-directeur et les membres du conseil d'administration ; MM. J. Coudray et fils, agents généraux en Algérie, les agents, les états-majors et les équipages des navires, le personnel sédentaire, ont la douleur de faire part de la très lourde perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jules NARBONNE,  
président de la Cie des Cargos algériens

et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu le mardi 4 juillet.  
Réunion à la maison mortuaire, villa Kétania, Hussein-Dey.

---

Les obsèques de M. Jules Narbonne  
(*L'Écho d'Alger*, 5 juillet 1939)

C'est assurément l'une des personnalités les plus en vue et les plus sympathiques de l'activité économique algérienne qui vient de disparaître avec M. Jules Narbonne, chevalier de la Légion d'honneur, ancien conseiller général, minotier à Hussein-Dey, [président de la Compagnie algérienne de meunerie](#) et [de la Compagnie des Cargos algériens](#) ; vice-président des Tonnelleries modernes, de la Société agricole algérienne et des Domaines des Beni-Sliman ; propriétaire à Bouïnan, administrateur de la Coopérative des agrumes de Boufarik, et membre bienfaiteur de nombreux groupements d'intérêt social.

Décédé à 77 ans, à Verneuil, dans la Haute-Vienne, où il était en traitement, ses obsèques ont eu lieu hier matin à Hussein-Dey.

.....  
En présence de MM. ... Bailly, secrétaire général de la Compagnie de navigation mixte

.....  
\_\_\_\_\_

La Bourse aux mensonges  
*L'Écho d'Alger*  
(*Alger Républicain*, 10 décembre 1953)

.....  
La « Société des cargos algériens » lui prend le plus clair de son activité. M. de Sérigny en est le président. L'un des administrateurs les plus actifs était M. André Coudray, décédé il y a quelques semaines.

M. André Coudray était parent de M. Henri Germain, lui-même administrateur de la « Compagnie de navigation mixte » ; du « Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie » ; de la « Société Bahu Coudray et Cie » au capital de 30 millions, spécialisée dans le transport des primeurs ; de la « Régie foncière », et gérant de la « Société J. Coudray et fils » ; du « Transit colonial » ; de la « Nord-africaine foncière agricole et commerciale ».

Les agents généraux pour l'Algérie et la Tunisie des « Cargos algériens » sont MM. J. Coudray et fils, 11, boulevard de la République à Alger.

\_\_\_\_\_

WW 1979 :  
CHEGARAY (Noël), ... administrateur des [Cargos algériens](#), ... de la Compagnie de navigation mixte\*...

WW 1979 :  
\*SÉRIGNY (comte Alain, Georges, Marie, Gustave Le MOYNE de), ... Carr. : secrétaire de l'agence d'Alger de la Compagnie générale transatlantique (1941-1961), président-directeur général de la Société des cargos algériens [Blachette](1949-1974), dir de *L'Écho d'Alger*...

\_\_\_\_\_